

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22089 - 82ÈME ANNÉE

Risque d'anéantissement des emplois liés à la production de richesses à La Réunion

APE : alerte générale sur les emplois à La Réunion, résultat de l'aliénation

La signature de l'APE entre l'Union européenne et les pays voisins de l'océan Indien ouvre totalement le marché réunionnais aux produits et services régionaux, sans les protections dont bénéficient les autres signataires. La Réunion, représentée par l'UE, risque d'être exposée à des délocalisations et à une fragilisation de ses emplois. Cette situation révèle l'absence de conscience réunionnaise indispensable à toute mobilisation politique et économique locale pour défendre les intérêts de notre pays. Voilà le résultat de l'aliénation, à quand le réveil avant qu'il ne soit trop tard ?

Demain à Maurice, tous les pays voisins signeront un Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. L'APE est un accord de libre échange sur l'essentiel du commerce où l'UE ouvre la totalité de son marché. A La Réunion, l'accord s'applique en considérant notre île comme une région de l'Union européenne, avec comme conséquence une ouverture à 100 % du marché réunionnais à tous les produits et services en provenance des pays signataires de l'APE. Dans ce cas, c'est la voie à d'importantes délocalisations dans ce qu'il reste de l'économie productive réunionnaise, avec des emplois durables, pas des PEC, qui menacent d'être supprimés.

Les Comores, Maurice, Madagascar et les Seychelles ont négocié l'accord au mieux selon leurs intérêts en excluant des secteurs stratégiques et en incluant les services car, selon la Commission européenne, « les cinq pays qui appliquent déjà l'accord (APE intérimaire — NDLR) se sont déclarés prêts à aller au-delà du commerce des marchandises, vers un accord plus complet ». L'APE intérimaire prévoit, selon la Commission européenne que « les produits sensibles peuvent être totalement exclus de la libéralisation. Les principales exclusions de la libéralisation sont les suivantes :

- Madagascar : la viande, le lait et le fromage, la pêche, les légumes, les céréales, les huiles et

graisses, les préparations comestibles, le sucre, le cacao, les boissons, le tabac, les produits chimiques, les articles en plastique et en papier, les textiles, les articles métalliques, les meubles ;

- Maurice : les animaux vivants et la viande, les produits comestibles d'origine animale, les graisses, les préparations et boissons comestibles, les produits chimiques, les matières plastiques et les articles en caoutchouc en cuir et en fourrure, le fer et l'acier, ainsi que les produits électroniques de consommation ;

- Seychelles : la viande, la pêche, les boissons, le tabac, les articles en cuir, les produits en verre et en céramique et les véhicules ; »

Les intérêts d'une ancienne petite colonie passent bien après ceux des Européens

Mais comme l'UE a négocié au nom de La Réunion, notre économie n'a pas pu bénéficier d'exclusions. L'UE a défendu les intérêts des Européens qui cherchent à écouler leurs marchandises dans notre région. Les Européens vivent à 10000 kilomètres d'ici et il leur est difficile d'imaginer que leurs produits et services puissent être concurrencés par ceux des Comores, Maurice, Madagascar ou des Seychelles. Cela limite considérablement tout risque de délocalisations en Europe. Pendant ce temps La Réunion est en première ligne, à 200 kilomètres de Maurice et à moins de 1000 kilomètres de Madagascar. En raison d'un coût de la vie et donc de prix artificiellement élevés à cause d'un système néocolonial entretenu par le principal bailleur de fonds, la France, La Réunion est un marché très attractif pour nos voisins qui disposent de la jeunesse formée nécessaire pour fournir des services à La Réunion, avec un salaire inférieur au RSA.

Rejeter sur l'Europe ou la France la responsabilité

d'un tel désastre à venir ne correspond pas à la réalité car Français et Européens ont négocié un accord au mieux de leurs intérêts et La Réunion n'est pas leur priorité. Ils n'allaient pas faire échouer un accord qui leur permettra de s'implanter durablement dans notre région (grande distribution et banques à Madagascar notamment) pour protéger une ancienne petite colonie de moins d'un million d'habitants maintenue dans le sous-développement par un système néocolonial et dépendant beaucoup de l'argent de la France.

Résultat de l'aliénation

Le fond du problème est l'absence d'une conscience réunionnaise. C'est ce qui différencie notre pays de ses voisins. Les Réunionnais n'ont pas été consultés mais voulaient-ils l'être ? Les faits divers, les jeux de hasard, les matchs de l'équipe de France de football ou du PSG, les demandes d'aides à la France et les élections des chefs locaux ou de représentants en France sont des centres d'intérêt bien plus importants que l'avenir de leur pays pour bon nombre de Réunionnais qui se considèrent avant tout comme des Français et pas comme membres du peuple réunionnais et comptent sur la « Mère patrie » à Paris pour régler les problèmes concernant l'avenir de La Réunion... le résultat de cette déresponsabilisation, c'est l'APE qui ouvre la voie à la ruine de ce qui reste comme vrais emplois à La Réunion, découlant de la production réunionnaise.

Tout pays doté d'un minimum de conscience aurait vu ses dirigeants économiques et politiques se mobiliser pour que La Réunion puisse être partie prenante des négociations de l'APE afin de bénéficier des protections dues à tout pays en développement. Ceux qui ont fait échouer l'autonomie portent une grave responsabilité dans la domination de l'aliénation. Cette situation met aussi le doigt sur la faillite du capitalisme réunionnais, incapable d'organiser la mobilisation avec les chefs des collectivités locales et les représentants des Réunionnais en Europe. Issu de l'accumulation de richesses créées par l'esclavage, ce capitalisme local n'a pas de conscience réunionnaise ce qui explique sa faillite illustrée par la prise de contrôle de pans entiers de notre économie par

des entreprises étrangères.

Des jeunes condamnés au RSA, à tenter de devenir fonctionnaire ou à rejoindre les diasporas africaines en Asie et en Occident

Résultat : les jeunes Réunionnais qui ambitionnent de travailler notamment dans la comptabilité, les services informatiques, les services de télécommunication, plus généralement les services aux entreprises voient leur rêve s'évanouir à moins d'accepter un salaire inférieur au RSA dans un pays voisin, d'émigrer vers un autre continent que l'Afrique pour rejoindre les nombreuses diasporas africaines en Asie ou en Occident, de survivre avec le RSA à La Réunion ou d'espérer intégrer la fonction publique. Voilà le résultat de l'aliénation, à quand le réveil avant qu'il ne soit trop tard ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

APE : quand l'aliénation empêche de défendre les intérêts de La Réunion dans la mondialisation



L'ouverture aux services de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne, les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles soulève une question essentielle : qui défend réellement les intérêts de La Réunion ? Dans ces négociations, l'Union européenne a parlé au nom de notre pays. Or, les priorités de Bruxelles ne sont pas celles d'une ancienne colonie française de moins d'un million d'habitants confrontée à des défis spécifiques comme la pauvreté ou le chômage de masse.

Pour les États européens, situés à plus de 10 000 kilomètres de l'océan Indien, la concurrence des services venus de Maurice, de Madagascar ou des Comores représente un enjeu limité. Pour La Réunion, en revanche, la situation est tout autre. Notre proximité géographique avec ces pays, combinée à des écarts considérables de coûts salariaux, expose directement de nombreux secteurs d'activité à une concurrence accrue et à des délocalisations.

L'Union européenne a naturellement privilégié les intérêts de ses États membres et de ses entreprises, désireuses de renforcer leur présence dans la région. Rien d'étonnant à cela : aucun grand ensemble politique occidental ne sacrifie sa stratégie économique

pour protéger une ancienne colonie française qui ne constitue pas sa priorité. Le véritable problème réside ailleurs : dans l'absence de capacité réunionnaise à peser sur des décisions qui engagent pourtant son avenir.

Alors que d'autres pays de la région défendent leurs intérêts dans les négociations internationales, les Réunionnais ont été largement tenus à l'écart du débat. Cette situation révèle un déficit de conscience collective et de mobilisation autour des enjeux économiques majeurs. Sans représentation spécifique ni stratégie propre, La Réunion demeure dépendante de choix élaborés loin d'ici.

L'APE apparaît ainsi comme le symptôme d'un problème plus profond : l'incapacité de notre territoire à faire entendre sa voix lorsqu'il s'agit de protéger son développement, son emploi et son avenir économique dans la mondialisation.

M.M.

Oté

L'IA sa lé danzéré sa ! Lé riskab prann anou an otaz !

Mézami mi rapèl lo tan nou téi koné fé gran-gran lopérassion : kissoi bann multiplikassion plizyèr shif, kissoi bann divizion, kissoi mèm lo kalkil la rassine karé d'in nonb. Nou l'avé aprann lo téchnik é avèk nout kapasité pèrsonnèl nou téi fé bann zopérassion bandé.

In zour l'ariv bann mashine pou kalkilé, mèm bann mashine minyatirizé. Zour-la nou la konprann té pa itil ranpli nout tête avèk bann tab multiplikassion, kissoi divizyon, osinonsa kalkil bann rassine karé mèm kibik. La mashine a kalkil téi done anou lo rézilta an in rien d'tan, é san in érèr possib ;

In bon afèr ? Sirtou pou bann patro pars lété pi néssèssèr mète in kantoité d'moune pou fèr in n'afèr lété fini kourt pou fèr é sirtou té pa néssèssèr fé travaye demoune, pèye demoune pou fèr sa alé oir in pti mashine i pé ranplass plizyèr pèrsonne.

Aprésa alon sote inpé lo bann zétap épi alon parl l'IA, lo famé intélizanss artifissyél. Li lé vaté so léspèss zafèr éli toussèl li i gingn fèr in ta d'zafèr an vitèss : talèr li va fèr in lartik pou mète dann zournal, talèr li va fé in kour filozofi, talèr sar pi néssèssèr kass son tête pou fé bann tavaye intéléktyèl ni fé dopi in b on koup de tan.

Bon sansa mové ? Dopli dé-troi z'an kan la sékssion kominiss sin-dni i réini l'avé touzour in sobatkoz dsi lo famé l'ia ziska ké li mète a égzisté pou vréman é li démontr toute son kapasité.. zordi nou lé dann in tranzission l'ia i dovien plizanpli intélizanziska rézoude bann problèm pozé néna pliss in syèk é i trouv pa la solission... mé lo kpontrokou sé ké lo moune i vien mwintanmwintan intélizan.

Zordi in pé i roflèshi pou anpèsh l'IA fèr déssèrtènn shoz é lèss sa pou lo moune mé ni koné pa si in konvanssion konmsa i pé marshé... Néna i di mèm talèr nou sarpri an otaz par lintélizanss artyifissyél é pa pli loin k'dann trépé d'tan... Mi di azot sa konmsa é mi obliz pa pèrsonne kroir mé lé pou sa k'ni véra pa so tan-la.

A bon antandèr salu !

Justin